

// HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

ACCIDENTOLOGIE DES ADHÉRENTS DE L'UPDS DE L'ANNÉE 2024

Depuis 2016, l'UPDS collecte chaque année les données d'accidentologie de ses adhérents, dans le but de mieux comprendre et prévenir les risques au sein du secteur des sites et sols pollués.

Sur l'année 2024, les données accidentologie de 53 adhérents de l'UPDS issus des 3 collèges (ingénierie, travaux, microstructures) et représentant 2 523 salariés en ETP¹ ont été consolidées. Leur analyse met en évidence plusieurs tendances.

UNE HAUSSE RÉGULIÈRE DU NOMBRE D'ACCIDENTS DEPUIS 2021

Après un minimum atteint en 2021 (55 accidents), le nombre d'accidents du travail chez les adhérents de l'UPDS (collèges travaux et ingénierie) augmente en moyenne de 8 % par an (cf. Figure 1) alors que, sur la même période, le nombre d'ETP augmente en moyenne de 1,3% par an. En 2024, il s'établit à 69 accidents, un chiffre aligné sur la moyenne annuelle observée depuis 2016 (68 accidents en moyenne par an). En 2024, le nombre d'accidents du travail est plus élevé au sein du collège ingénierie (40 accidents pour 1492 ETP) qu'en travaux (29 accidents pour 1022 ETP).

Toutefois le taux d'accidents pour 100 ETP est équivalent dans les deux collèges (2,68 en ingénierie et 2,84 en travaux). Le collège microstructures (9,5 ETP) n'enregistre quant à lui aucun accident du travail.

FORTE AUGMENTATION DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT EN 2024

Quel que soit le collège, comme le montre la figure 1, le nombre d'Accidents Sans Arrêt (ASA), au nombre de 43 en 2024, bien qu'en diminution de 14% par rapport à 2023, représente environ deux tiers des accidents

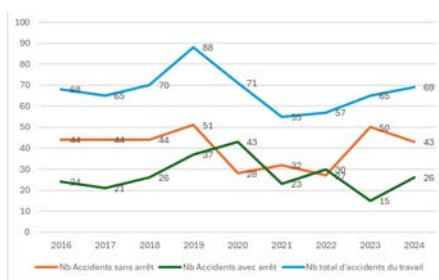


Figure 1 – Evolution du nombre d'accidents du travail depuis 2016

et reste légèrement supérieur à la moyenne constatée depuis 2016 (40 ASA en moyenne par an).

Le nombre d'Accidents Avec Arrêt (AAA) a, quant à lui, connu une augmentation significative de 73 % par rapport à 2023, atteignant 26 cas contre 15 cas en 2023. Cette augmentation est principalement liée au collège ingénierie, qui double le nombre de ses AAA entre 2023 et 2024.

AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL EN 2024...

Après une chute en 2023, le nombre de jours d'arrêt de travail connaît une forte reprise en 2024 (Cf. Figure 2), notamment au sein du collège ingénierie (x7 entre 2023 et 2024) mais également en travaux (x3,7). En 2024, le nombre de jours d'arrêt (538 jours) revient dans la moyenne observée depuis 2016 (554 jours d'arrêt par an). Les accidents avec arrêt donnent lieu, pour le collège ingénierie, à 15,5 jours d'arrêt en moyenne contre 18 pour le collège travaux.

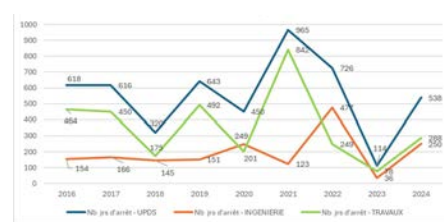


Figure 2 – Evolution du nombre de jours d'arrêt depuis 2016

DES ACCIDENTS DE TRAJETS SANS ARRÊT EN FORTE AUGMENTATION...

Comme le montre la figure 3, l'année 2024 marque une inversion de tendance par rapport à ces dernières années. Après une baisse encourageante depuis 2021, les accidents de trajet sans arrêt ont atteint un niveau record avec 37 cas recensés. Cette augmentation est principalement liée à celle observée dans le collège ingénierie, qui multiplie par 3 le nombre de ses accidents de trajet entre 2023 et 2024 (de 8 à 29 accidents de trajet sans arrêt), une des sociétés adhérente en comptabilisant 10.

En revanche, les accidents de trajet avec arrêt poursuivent leur diminution constante et atteignent leur plus bas niveau en 2024, avec seulement 3 cas enregistrés, dont 2 au sein du collège ingénierie.

IMPACT SUR LES INDICATEURS DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ

Les observations ci-dessus ont un impact direct sur les indicateurs de fréquence et de gravité. Comme on peut le constater sur la figure 4, le TF1² se dégrade en raison de la forte augmentation des accidents avec arrêt, qui ont progressé de 73 %.

En revanche, le TF2³ reste stable. En effet, la hausse (6%) du nombre d'accidents (avec et sans arrêt) est compensée par une augmentation du volume d'heures travaillées (+4 %).

Par ailleurs, comme le montre la figure 5, le TG⁴ a été multiplié par 3,7 car il est directement corrélé à l'augmentation du nombre de jours d'arrêt. Malgré cette forte progression, il demeure légèrement inférieur au TG moyen constaté depuis 2016, qui est de 0,14.

DES LÉSIONS TOUJOURS DU MÊME TYPE

Les accidents restent majoritairement liés à la manutention manuelle. Les lésions observées sont principalement des douleurs d'effort, des luxations et des blessures superficielles. Celles-ci touchent principalement les membres inférieurs et supérieurs ainsi que les doigts et les mains. Quelques accidents avec arrêt sont liés à des agressions par des animaux.

EN CONCLUSION...

L'année 2024 a donné lieu à une nette dégradation des indicateurs en accidentologie, notamment dans le collège ingénierie. Le nombre d'accidents de trajet a fortement augmenté. Il serait intéressant de collecter des informations sur la responsabilité de ces accidents. De même, la part de rechutes dans l'augmentation importante du nombre de jours d'arrêt devrait faire l'objet d'une analyse. L'UPDS s'attachera donc à collecter ces informations complémentaires dès 2025 afin d'éclairer l'interprétation de ces chiffres.

Les deux collèges doivent continuer leurs efforts et leur vigilance pour prévenir tous types d'accidents.

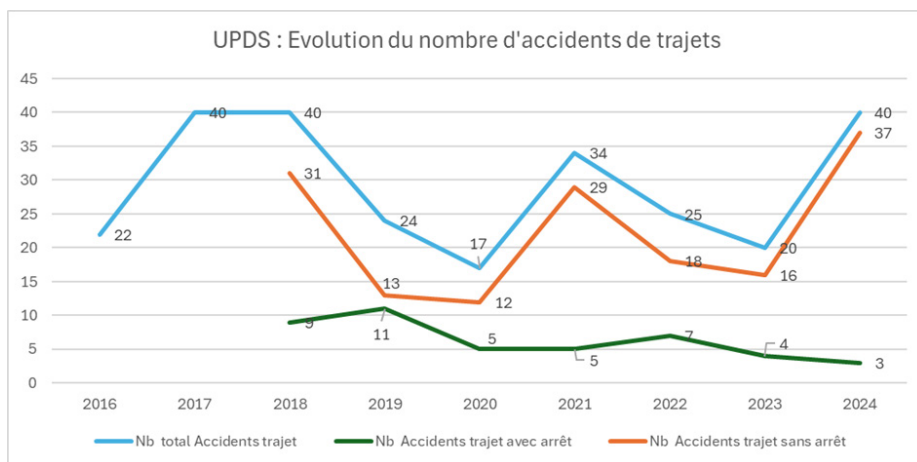


Figure 3 – Evolution du nombre d'accidents de trajets depuis 2016

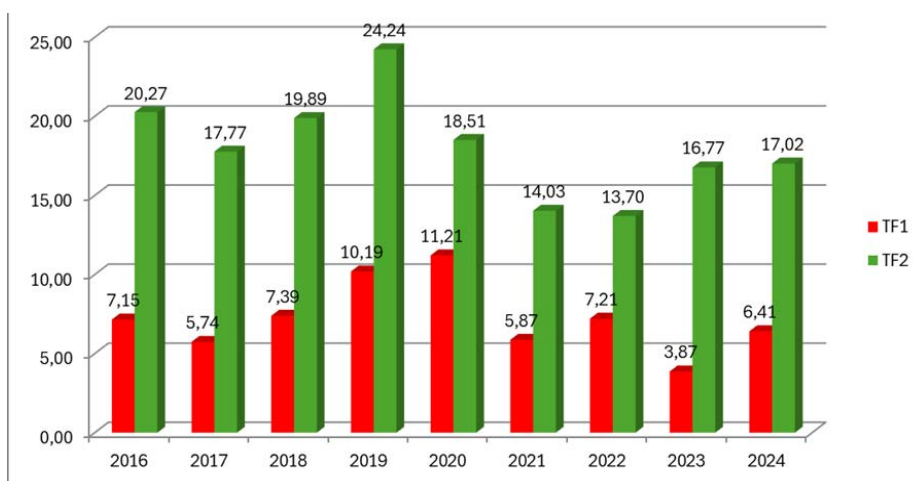


Figure 4 – Evolution des indicateurs TF1 et TF2 depuis 2016

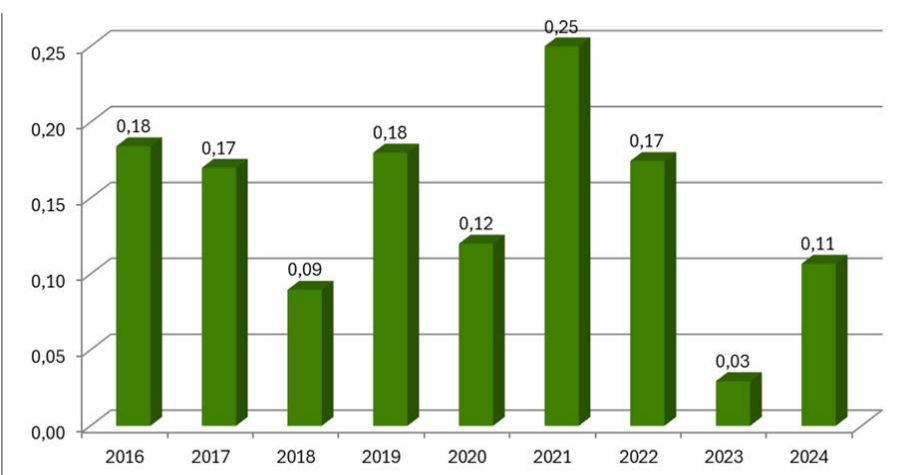


Figure 5 – Evolution du TG depuis 2016

Christel de LA HOUGUE (UPDS)

²Taux de fréquence (TF1) = (nb des AAA en premier règlement/heures travaillées) x 1 000 000

³Taux de fréquence (TF2) = (nb des AAA + ASA en premier règlement/heures travaillées) x 1 000 000

⁴Taux de gravité (TG) = (nb jours arrêt travail/heures travaillées) x 1 000